



Villenoyens, Villenoyennes,
Comme vous le savez, notre pays comme nos voisins européens doivent faire face à une crise énergétique. Notre gouvernement a d'ores et déjà annoncé les mesures du plan de sobriété énergétique à appliquer dans les entreprises et au domicile.

Concrètement, ces mesures ont pour objectif de limiter nos consommations mais essayons de voir cela également dans l'intérêt de protéger notre planète qui nous montre petit à petit des signes de saturation.

Cette crise énergétique est également un signal d'alarme supplémentaire de la dégénérescence environnementale de notre planète. Les mesures préconisées par l'Etat et celles qui sont prises collectivement et individuellement doivent être de nature à non seulement passer cette période délicate cet hiver mais aussi à ancrer des attitudes responsables dans nos gestes de tous les jours.

Lors du Conseil Municipal du 26 octobre 2022, il a été décidé de mettre en place des dispositions collectives, incitatives et individuelles.

Notre Commune s'engage également dans cette démarche de sobriété en appliquant plusieurs actions à partir du **Lundi 31 octobre 2022**.

Bien à vous,



Emmanuel HUDE



- Limitation de la température dans les bâtiments publics communaux à 19 degrés,
- Arrêt de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures,
- Pas d'éclairage extérieur des bâtiments publics,
- Pas d'illuminations pour la période de Noël,
- Coupure de l'eau chaude dans les sanitaires des bâtiments publics communaux,
- Négociations avec le Syndicat D'Electricité de Seine et Marne (SDESM) et la Caisse des Dépôts et Consignations pour un passage intégral de la commune à l'éclairage public intelligent dès 2023.

- Préconisations aux commerçants de l'extinction de leurs enseignes lumineuses,
- Sensibilisation auprès des associations



- Baisser la luminosité des écrans d'ordinateur de 50%.
- Eteindre son écran d'ordinateur en quittant son poste.
- Retirer les chargeurs de téléphones des prises quand ils ne sont pas utilisés.
- Eteindre les lumières quand on quitte son bureau.

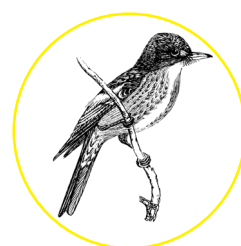
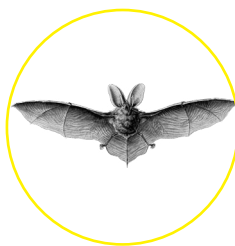


En prenant soin de l'environnement, on protège la biodiversité

Le saviez-vous ?



La Pollution lumineuse



Ils fuient nos villes trop éclairées : amphibiens, chauve-souris, oiseaux...

Depuis plusieurs années, ces espèces ont considérablement réduit leurs visites nocturnes dans les zones urbaines.

En cause : une lumière artificielle trop agressive qui perturbe leur cycle de vie. Aujourd'hui, la biodiversité, dans son ensemble, est particulièrement menacée par les nuisances lumineuses.

Si l'impact sur la biodiversité est important, les nuisances lumineuses ont aussi des effets sur la santé humaine, sur l'observation des étoiles et sur les consommations d'énergie des villes.

L'éclairage public correspond à 41 % de la consommation d'électricité des communes. En 2013, l'arrêté relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels fixait un certain nombre de mesures. Ces obligations sont aujourd'hui étendues dans un nouvel arrêté adopté fin 2018.

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

1 milliard

On estime à plus d'un milliard le nombre d'insectes qui meurent chaque nuit sous les lampadaires l'été en France.

31%

24% des Français sont exposés à l'éclairage public dans leur chambre et jusqu'à 31% en ville.

80%

Adapter son matériel d'éclairage peut permettre jusqu'à 80% d'économie sur la consommation énergétique

Source : Nuits de Noé

L'environnement nocturne est extrêmement riche en diversité et en activités.

Ce sont 65 % d'espèces d'invertébrés et 28 % de vertébrés qui vivent partiellement ou exclusivement la nuit. Les espèces nocturnes sont nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes.

Selon l'Observatoire de la santé visuelle et auditive, il y aurait de plus en plus de conséquences de la pollution lumineuse pour la santé humaine.

Entre 2012 et 2016, une étude montre que l'intensité lumineuse nocturne extérieur a augmenté de 2,2% chaque année. Des troubles importants du sommeil aux potentiels d'effets induits néfastes pour l'humain.

